



FICHE D'INFORMATION

SOUTIEN POUR LES CAPTATIONS DE PRODUCTIONS THÉÂTRALES PAR LE t. FONDS THÉÂTRE-VIDÉO

- t. Professions du spectacle Suisse soutient financièrement ses membres pour la captation intégrale de leurs productions théâtrales professionnelles.
- Les captations sont soutenues financièrement si leur qualité est jugée suffisamment bonne (c.f. les **Critères pour la captation de productions théâtrales**).
- Des services supplémentaires comme le montage de bandes-annonces et d'autres formats peuvent également être pris en charge.
- Au moins un-e membre de t. doit faire partie du spectacle ou du personnel artistique du spectacle faisant l'objet d'une captation, pour avoir le droit de soumettre une demande de subvention auprès du Fonds théâtre-vidéo.
- Les captations théâtrales soutenues sont archivées (de manière chiffrée) sur le canal Vimeo de t. Les métadonnées de l'enregistrement sont en outre cataloguées auprès de La SAPA (Archives suisses des arts de la scène), où il est possible de les consulter.
- Important : l'enregistrement d'une représentation théâtrale concerne les droits d'auteur ou les droits voisins des participant-e-s. Il est donc important de demander l'autorisation correspondante aux participant-e-s ou à la société de gestion compétente (p. ex. SSA, Suisa, ou autre).

Procédure d'inscription

1. Inscription de la captation souhaitée auprès t. au moyen du **formulaire** dans les 4 délais d'annonce définis (31 janvier, 30 avril, 31 juillet, 31 octobre).
2. Après l'expiration du délai d'inscription, t. contacte les candidat-e-s pour annoncer si le Fonds théâtre-vidéo dispose de suffisamment de fonds et si l'enregistrement peut être soutenu.
3. Une fois l'enregistrement effectué, les candidat-e-s envoient un lien de l'enregistrement/de la bande-annonce (en format mp4 avec résolution HD) ainsi que le devis de l'enregistrement au bureau de t.
4. Les candidat-e-s recevront une contribution (voir contributions ci-dessous) si l'enregistrement est de bonne qualité (voir **Critères pour la captation de productions théâtrales**).
5. Pour l'archivage et la sauvegarde sur la page Vimeo de t., la compagnie de théâtre transmet à t. un fichier mp4 HD 1920x1080 à télécharger. Dans le cas d'un enregistrement au format 4K, une copie compressée en codage H. 265 suffit.
6. En outre, la compagnie remplit la fiche d'information sur la production théâtrale, qui est transmise à la base de données vidéo de la SAPA.
7. La SAPA catalogue les métadonnées de l'enregistrement et enregistre le lien vers Vimeo. Chez t., les enregistrements sont archivés sur Vimeo. Les enregistrements et les bandes-annonces sur Vimeo ne sont en principe pas accessibles au public. Sur demande de la troupe de théâtre et avec l'accord écrit de tous les participant-e-s, l'enregistrement peut être rendu accessible au public sur Vimeo.

Prestations du t. Fonds théâtre-vidéo

Contributions

pour la captation intégrale	2/3 des coûts de production, max. CHF 500.-
pour la captation intégrale + bande-annonce	2/3 des coûts de production, max. CHF 550.-
pour la captation intégrale + autres formats de promotion (reels, shorts, formats pour les réseaux sociaux)	2/3 des coûts de production, max. CHF 550.-
pour la captation intégrale, la bande-annonce et d'autres formats de promotion (reels, shorts, formats pour les réseaux sociaux)	2/3 des coûts de production, max. CHF 600.-